INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA LOI SUR L'ASSURANCE-RÉCOLTE

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 20 mars, de la motion de M. Mazankowski: Que le projet de loi C-48, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-récolte, soit lu pour la troisième fois et adopté, ainsi que de l'amendement de M. Funk (p. 9523).

M. le Président: Débat?

Des voix: Le vote.

M. le Président: Le vote porte sur l'amendement. Plaît-il à la Chambre d'adopter l'amendement?

Des voix: Non.

Initiatives ministérielles

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

M. le Président: Je déclare l'amendement rejeté.

Le vote suivant porte sur la motion principale. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

M. le Président: Je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

M. le Président: Comme il est 18 h 25, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 25.)